Ceci fait partie de la série

L'épître aux Ephésiens

De

Rusty Peterman

L'épître aux Ephésiens

Lorsque le chrétien va au travail (6.5-9)

tre chrétien entend laisser le Christ former chaque aspect de notre vie, y compris notre manière de travailler. Les quelques instructions que Paul donna à l'intention des esclaves par rapport à leurs maîtres s'appliquent également aux employés d'aujourd'hui.

Il faut comprendre ces versets dans le contexte du commandement donné plus haut : "soyez remplis de l'Esprit" (5.18). Paul appelle les chrétiens à vivre sous l'influence de l'Esprit Saint de Dieu, autrement dit de se soumettre à la volonté de Dieu. Ceci implique la présence vivante en nous de sa Parole. Paul donne quelques résultats de l'Esprit en nous : communication spirituelle par le moyen de psaumes, hymnes, et cantiques spirituels ; grâces rendues à Dieu pour toutes choses ; soumission mutuelle. Cette soumission concerne les maris et les femmes, les parents et les enfants, les serviteurs et les maîtres.

Le contexte est très important. Les instructions pour notre manière de vivre sur le lieu du travail sortent directement du commandement d'être remplis de l'Esprit. En d'autres termes, aucun chrétien ne peut plaire à Dieu si sa vie sur le lieu du travail n'est pas chrétienne. En s'efforçant d'être un employé fidèle, le chrétien montre qu'il est rempli de l'Esprit.

DES EMPLOYES FIDELES

Dans ce texte, Paul s'adresse spécifiquement aux maîtres et à leurs esclaves, une relation primaire de travail à l'époque. Par extension, nous appliquerons ces principes à la relation employeurs/employés. Voici quatre exhortations données par Paul à ces derniers.

1. Obéissez. "Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair" (6.5). Notre application de cette attitude doit être constante ; Paul emploie en effet un verbe qui appuie la qualité continuelle de cette obéissance. Il pense donc à une conformité ininterrompue aux instructions et demandes des employeurs — à moins qu'ils demandent ce qui est illégal, immoral, ou autrement contre la volonté de Dieu. Un employeur peut parfois se montrer déraisonnable, imprudent, peu professionnel, sévère, même insensé. Malgré cela, l'employé chrétien doit servir de son mieux. 1 Pierre 2.18–20 nous dit :

Serviteurs, soyez, en toute crainte, soumis à vos maîtres, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais aussi à ceux qui sont difficiles, car c'est une grâce que de supporter des peines, par motif de conscience envers Dieu quand on souffre injustement. Quelle gloire, en effet, y a-t-il à supporter de mauvais traitements pour avoir péché ? Mais si, tout en faisant le bien, vous supportez la souffrance, c'est une grâce devant Dieu.

Si notre travail est mal fait, les gens ne vont pas écouter notre message de salut. Si nous sommes les premiers à nous plaindre de notre travail, ils n'entendront rien d'autre. Aussi longtemps que nous travaillons pour le compte de quelqu'un d'autre, nous devrions faire de notre mieux, dans un esprit d'obéissance et de soumission.

2. Ayez du respect. Paul dit : "Serviteurs,

obéissez à vos maîtres selon la chair avec crainte et tremblement, dans la simplicité de votre cœur". Que l'employeur le mérite ou non, l'employé chrétien devrait lui montrer du respect, car ce n'est pas une question de personnes, mais du plan de Dieu, qui exige une soumission à l'autorité. Ce plan, Dieu l'a intégré dans le tissu de la vie. Si l'on se révolte contre le principe d'autorité, la société ne pourra fonctionner normalement, qu'il s'agisse de la relation mari/ femme, ou celle des parents/enfants, ou celle des employeurs/employés. Le principe d'autorité s'applique partout, et l'ignorer créera inévitablement des problèmes. C'est par respect pour le système établi par Dieu que le chrétien se soumet ; il le fait sincèrement, sans se plaindre, ni critiquer, ni se révolter contre le système.

3. Veillez à la pureté de vos motivations. Quelle est la motivation pour l'obéissance à son employeur? Paul nous dit d'obéir à notre maître sur la terre comme nous obéirions à Christ (6.5). Tout ce que nous faisons sur la terre, y compris sur notre lieu de travail, devrait glorifier le Seigneur : "Quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu" (1 Co 10.31b); "Quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus, en rendant grâces par lui à Dieu le Père" (Col 3.17); "Tout ce que vous faites, faites-le de (toute) votre âme, comme pour le Seigneur, et non pour des hommes, sachant que vous recevrez du Seigneurl'héritage en récompense. Servez Christ le Seigneur" (Col 3.23–24).

Peut-être estimez-vous que votre travail est insignifiant, que ce que vous faites n'est pas satisfaisant, que votre employeur est peu aimable. Vous pouvez tout de même glorifier le Seigneur en considérant votre travail comme une offrande pour Dieu. Faites cela pour la gloire de Dieu. Que ce soit-là votre raison de faire de votre mieux.

4. Cherchez toujours à exceller dans votre travail. Puisque notre motivation pour toute parole et pour toute action est de glorifier Dieu, nous devrions nous engager à l'excellence sur notre lieu de travail. Paul souligne cette nécessité en mettant toujours Christ dans le contexte de notre travail. Nous avons vu le besoin d'obéir à nos maîtres comme nous obéirions à Christ (6.5). Paul dit encore au verset 6 que nous devons le faire "non seulement sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais comme des serviteurs de Christ, qui font de (toute) leur âme la volonté

de Dieu". On trouve également l'appel à l'excellence au verset 7 : "Servez-les de bon gré comme si vous serviez le Seigneur et non les hommes."

Je me souviens très bien de ma classe de EPS au lycée. Chaque jour pendant le cours, nous devions faire une série d'exercices. Lorsque le professeur se tenait au milieu du gymnase, il ne pouvait voir que la moitié de la classe. Lorsqu'il regardait à droite, tout le monde de ce côté-là travaillait plus, alors que ceux à sa gauche s'arrêtaient. Lorsqu'il regardait à gauche, c'était évidemment l'inverse. Nous trouvons parfois cette mentalité sur le lieu du travail, car certains employés ne travaillent bien qu'en présence du patron. Il leur manque un engagement envers l'excellence.

Le premier chapitre de la Bible, Genèse 1, nous montre un Dieu qui travaille et qui maintient une stricte norme d'excellence dans son travail. "Dieu vit alors tout ce qu'il avait fait, et voici : c'était très bon" (Gn 1.31). Le chrétien devrait toujours travailler bien et faire de son mieux. Il devrait même être l'employé modèle, quel que soit le travail.

DES EMPLOYEURS PREVENANTS

Un employeur chrétien peut également démontrer sa vie remplie de l'Esprit. Regardons brièvement ce que Paul dit aux maîtres ou employeurs: "Quant à vous, maîtres, agissez de même à l'égard de vos serviteurs; abstenez-vous de menaces, sachant que leur Maître et le vôtre est dans les cieux et que devant lui il n'y a pas de considération de personnes" (6.9).

Nous trouvons là trois principes que les employeurs devraient respecter :

- 1. Soyez obéissant. Le texte dit : "Agissez de même à l'égard de vos serviteurs." Je comprends l'expression "de même" comme référence à la motivation que Paul vient de donner aux employés, celle de glorifier Dieu en toutes choses. Cela devient alors la première responsabilité de l'employeur : Dieu veut que ce dernier dirige ses travailleurs de manière à le glorifier, à respecter les normes du royaume de Dieu, à suivre la règle dite "d'or" (Lc 6.31). Dieu veut que l'employeur traite ses employés avec respect, afin qu'ils puissent respecter à leur tour le Seigneur de l'employeur.
- 2. Soyez bienveillant. Evitez la sévérité et les menaces. Un employeur qui plaît à Dieu n'est pas obligé de rappeler constamment son rang. Il n'a recours à aucun abus, ni à aucun manque de considération, mais il essaie plutôt d'être

bienveillant et humain. Ceci ne l'empêche pas d'être déterminé et ferme quand cela est nécessaire; il s'agit de laisser contrôler son attitude et sa conduite par l'Esprit de Christ qui est en lui.

3. Soyez humble. Paul donne cette raison pour ce principe: "Sachant que leur Maître et le vôtre est dans les cieux et que devant lui il n'y a pas de considération de personnes" (5.8). Le juge impartial, le juge de tous les juges, vous observe dans votre conduite d'employeur. Il ne passera pas sous silence votre mauvais traitement de vos employés, simplement parce que c'est vous le patron. Il nous tient toujours responsable de notre traitement des autres.

CONCLUSION

Celui qui est chrétien le dimanche doit l'être également le lundi. Celui qui est chrétien au culte doit l'être également au travail.

La plupart d'entre nous ont un travail, et nous sommes soit employeurs, soit employés. Nous devons tous considérer ce que la Parole de Dieu nous dit pour ce contexte. Posons-nous ces questions :

- Est-ce que ma conduite sur le lieu de mon travail est une gloire à Dieu ?
- Me suis-je engagé à faire un travail excellent ?
- Est-ce que je me montre bienveillant et prévenant envers les autres ?
- Est-ce que je me montre honnête, fidèle, et respectueux envers mes supérieurs ?
- Est-ce que Jésus dirait : "Bien" à ce que je lui offre par mon travail ?

Après avoir répondu honnêtement à ces questions, vous avez peut-être besoin de confesser certains péchés et de demander à Dieu son pardon. Décidons tous de glorifier Dieu en tout ce que nous faisons, y compris sur notre lieu de travail.